

CYBERVIOLENCES CONJUGALES : MIEUX COMPRENDRE POUR MIEUX PROTÉGER

« Connaître l'impact des outils numériques sur les violences conjugales est essentiel. Cela constitue une étape clé pour évaluer le danger et mieux protéger les femmes. » **Marie-Pierre Badré, Présidente du Centre Hubertine Auclert.**

L'Observatoire régional des violences faites aux femmes du Centre Hubertine Auclert a mené une enquête inédite auprès de femmes victimes de violences conjugales accompagnées par des professionnel-le-s. Le constat est sans appel : **9 femmes interrogées sur 10 subissent des cyberviolences de la part de leur partenaire (ou ex).**

Les femmes victimes de violences conjugales exposées aux cyberviolences

Les cyberviolences conjugales reposent sur l'utilisation par le partenaire (ou ex) **d'outils numériques** (téléphone, ordinateur...) et/ou **d'espaces numériques** (réseaux sociaux, applications, logiciels...) pour contrôler, harceler, humilier :

- 80% des femmes interrogées déclarent avoir **reçu des insultes et injures répétées** et la moitié affirme avoir reçu **des menaces de mort** de leur partenaire (ou ex) via le numérique
- 7 femmes interrogées sur 10 ont déclaré que leur partenaire (ou ex) leur a interdit de communiquer avec quelqu'un, la moitié déclare qu'il leur a déjà **confisqué leur téléphone**

Cette recherche-action a confirmé **l'utilisation de logiciels espions** par le partenaire (ou ex) violent : 21% des femmes interrogées indiquent avoir été surveillées à distance. Cette méthode de surveillance n'est cependant pas la plus utilisée : 62% des femmes interrogées affirment que leur partenaire (ou ex) a **exigé leurs codes d'accès à leurs espaces ou outils numériques**.

De nouvelles formes de violences aux conséquences importantes

La mobilisation d'outils numériques permet de nouvelles formes de violences sexuelles. **1 femme interrogée sur 3 déclare** que son partenaire (ou ex) l'a menacée de **diffuser des contenus intimes**, et 16% affirme qu'il a procédé à cette diffusion. Les nombreuses fonctionnalités des smartphones permettent sur un même appareil de prendre des images et de les diffuser facilement, ce qui constitue une nouvelle menace pour les victimes.

Les cyberviolences ont les mêmes répercussions sur la santé physique et mentale et la vie sociale que les autres formes de violences conjugales. 42% des femmes interrogées déclarent également avoir limité leur activité numérique et 7 femmes interrogées sur 10 vivent avec le sentiment d'être surveillées en permanence.

Des recommandations pour de meilleures réponses à ces violences

Cette recherche-action a mobilisé 15 associations, 5 Unités Médico-Judiciaires et 2 associations d'avocat-e-s. Leur participation a permis de mettre en avant les difficultés rencontrées pour repérer et



accompagner les femmes victimes de cyberviolences. Elle propose 7 recommandations concernant le repérage, l'accompagnement et le droit.

> [Cliquez ici pour consulter la synthèse du rapport](#) <

> [Cliquez ici pour consulter le rapport complet](#) <

CONTACT PRESSE : Paola Paci – paola.paci@hubertine.fr – 01 75 00 04 40 / 06 66 21 98 52

Le [Centre Hubertine Auclert](#), centre francilien pour l'égalité femmes-hommes est un organisme associé de la Région Ile-de-France qui regroupe 183 membres (associations, collectivités locales et syndicats) et produit de nombreux outils d'analyses (études, actes, événements...) sur l'égalité femmes-hommes. L'observatoire régional des violences faites aux femmes est intégré au Centre Hubertine Auclert depuis 2013.

-
1. 302 femmes en Île-de-France accompagnées par des structures spécialisées, ayant été en Unité Médico-Judiciaire ou ayant fait appel à un ou une avocate.